

Professionnels de santé Exercer en Val d'Oise

L'organisation Sanitaire
Mars 2013

Carte départementale du Val d'Oise





Département du Val d'Oise

Un territoire vaste, dense :

- 1 246 km² de superficie
- 1 171 161 habitants (au 1^{er} janvier 2010)
- 39 cantons et 185 communes

Importants réseaux de transports :

- Routiers (A1-A15 –A115 A16 (francilienne)
- En commun (RER, tramway, autobus)



Caractéristiques Socio-démographiques

Une richesse du département : le multiculturalisme

Part des étrangers dans la population totale : 8,4 %
contre 12,5% en IDF et 5,9% en France métropolitaine
(INSEE 2009)

Caractéristiques Socio-démographiques

	Val d'Oise	Ile de France
Taux de natalité	16,2 %	15,4 %
Part de personnes âgées (+75 ans)	5,1 %	6,1 %
cadres	17,5 %	26,9 %
ouvriers	18,3 %	14,5 %
Revenu médian	16 K€	21 K€
Habitants en ZUS	16,1 %	11 %
Bénéficiaires de la CMU	5,6 %	5,9 %
Indice conjoncturel de fécondité	2,2	1,99
Taux de mortalité	5,9 %	6,4 %
Espérance de vie	Hommes : 78,8 ans Femmes : 84,3 ans	Hommes : 79,5 ans Femmes : 85 ans

* Sources : ORS

Caractéristiques Socio-démographiques

Une population jeune :

- Les moins de 20 ans représentent 29% de la population et pour certaines communes 30 à 35% (ville nouvelle et Est)
- Un taux de natalité (16,2 naissances pour 1 000 habitants contre 15,4 en IDF) et un indice conjoncturel de fécondité (2,2) élevés.

La part des personnes âgées + 75 ans est faible (5,1% contre 6,1 en IDF et 8,6 % en France) mais va augmenter de 19 % d'ici 2020 et de 53 % pour les + de 85 ans



Caractéristiques Socio-démographiques

- Avec 17,5 % de cadres et 18,3 % d'ouvriers (en 2006)
- Revenu médian par foyer 19 044 euros/ 21 000€ IDF
- 5,6 % bénéficiaires de CMUC et 6 441 bénéficiaires d'AME(2009)
- 15,5% de familles monoparentales

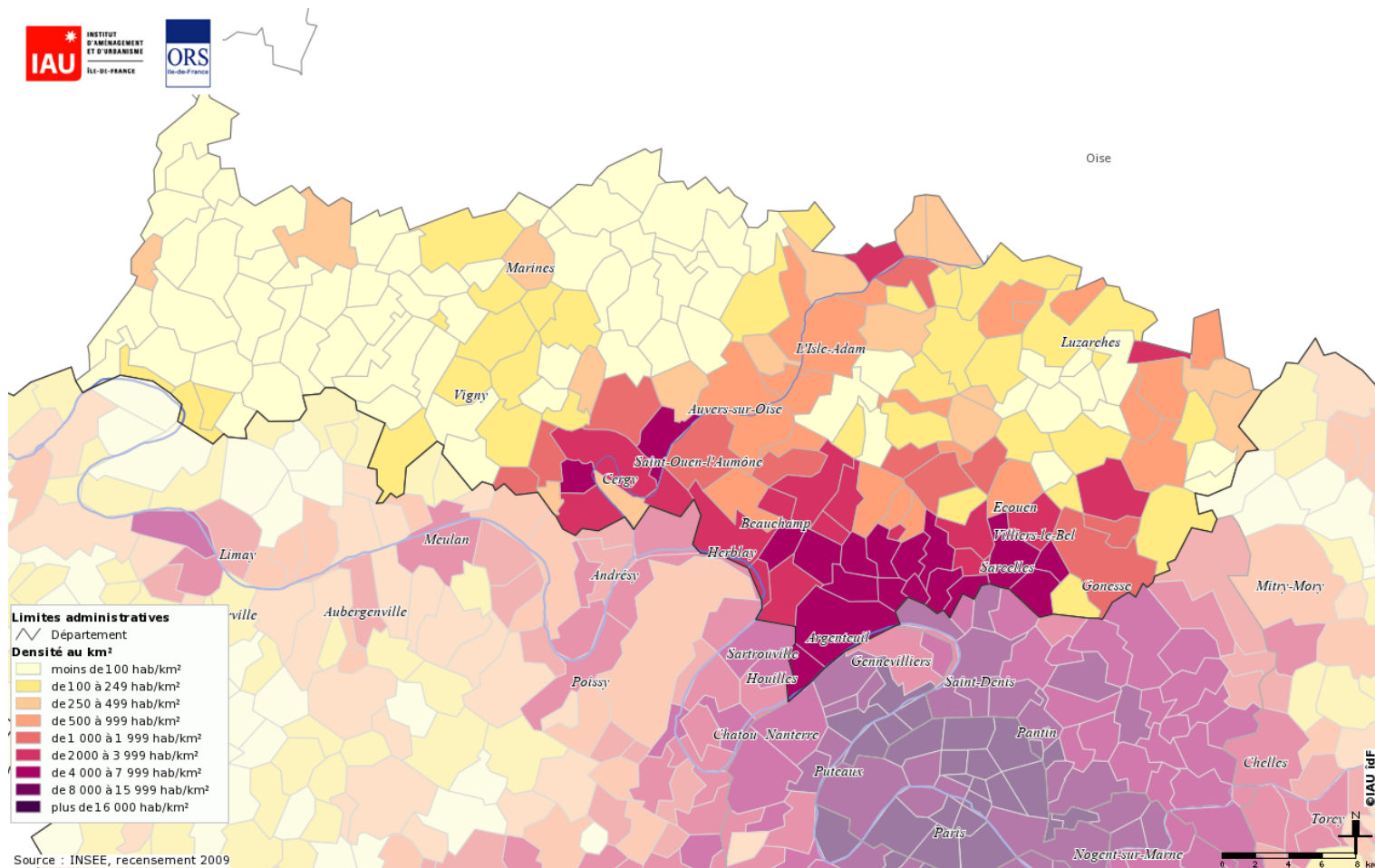


Caractéristiques Socio-démographiques

Un département contrasté sur le plan géographique et socio-économique :

- des zones urbaines densément peuplées au Sud, à l'Est et sur la ville nouvelle et des zones rurales isolées au Nord et à l'Ouest.
- quelques bassins de vie aisés (L'Isle Adam, Montmorency, Enghien) et d'importants secteurs précarisés urbains et ruraux.

Caractéristiques Socio-démographiques





Caractéristiques Socio-démographiques

Beaucoup de zones prioritaires

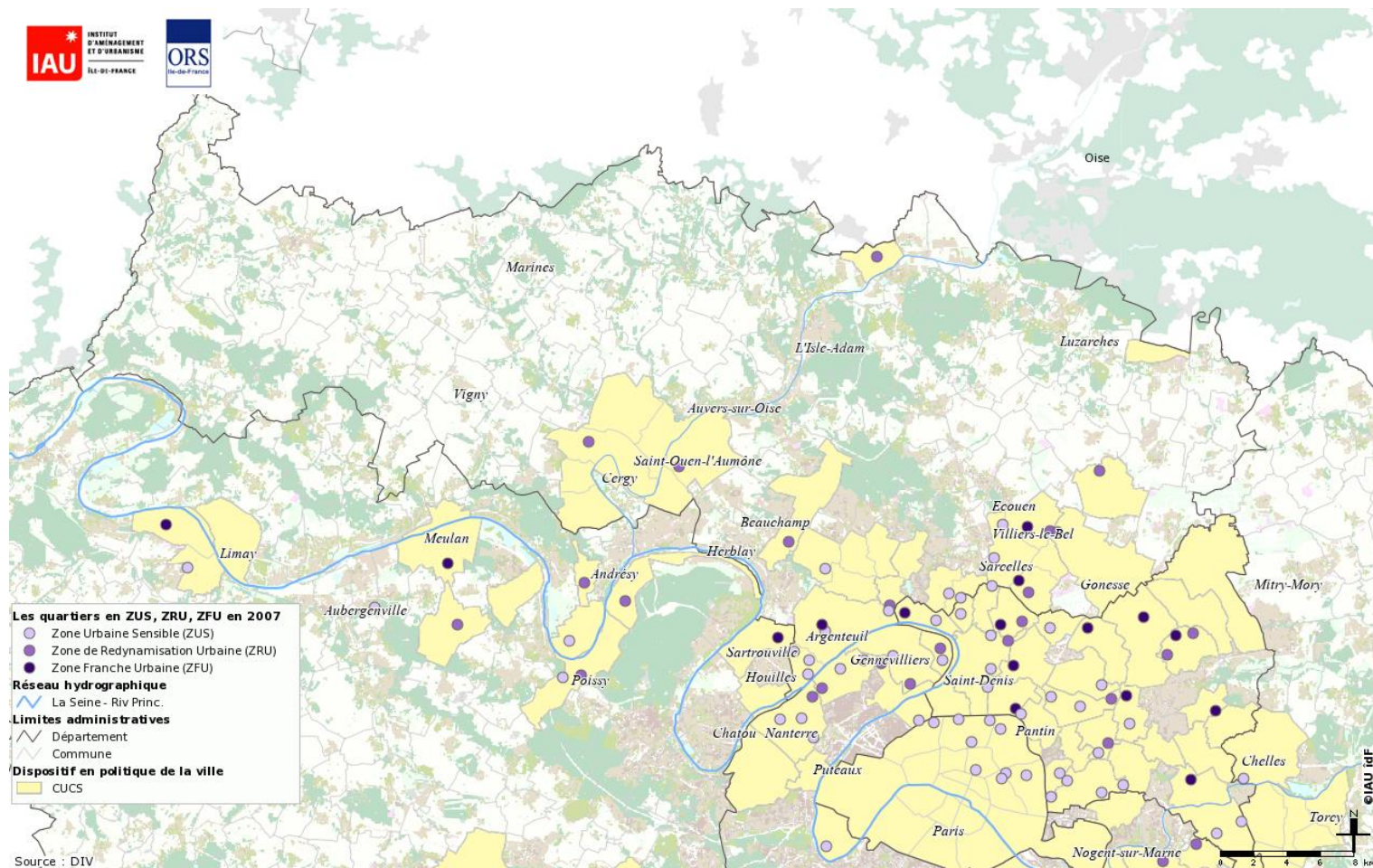
Pour les habitants

- 22 zones urbaines sensibles (ZUS) réparties sur les communes d'Argenteuil, Bezons, Cergy Saint- Christophe, Garges-les-Gonesse, Sarcelles, Villiers le Bel, Gonesse.
- La part des habitants vivant dans les ZUS est de 16,1 %

Pour les entreprises

- 3 Zones franches urbaines (ZFU) sur les communes d'Argenteuil, Sarcelles et Villiers le Bel

Caractéristiques Socio-démographiques



Indicateurs sanitaires

Habitat indigne : (données 2012)

- 76 arrêtés préfectoraux
- 300 signalements reçus
- 28 intoxications domestiques au monoxyde de carbone

Légionellose :

- 19 cas en 2012

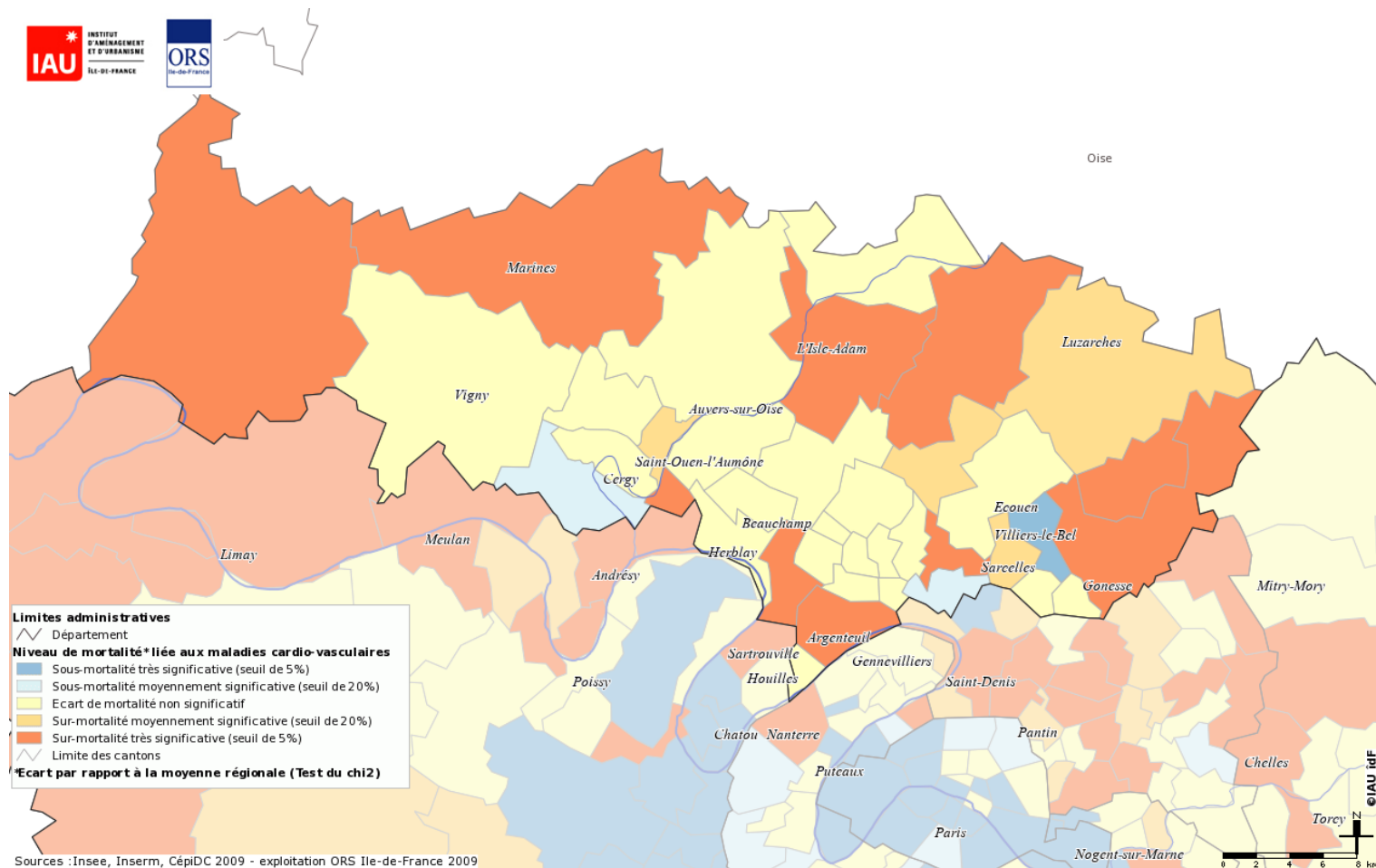
Tuberculose :

- 210 cas en 2012 taux le plus élevé en zone Est et Sud du Val d'Oise, taux d'indice supérieur chez les étrangers

Indicateurs sanitaires

- Le taux de mortalité prématuré :
 - par cancer chez les femmes (60) et les hommes (96)
 - par alcoolisme et cirrhose pour les hommes (17,2)est le plus élevé de la région.
- Une surmortalité pour les maladies cardio-vasculaires chez les hommes (148,7 contre 145,1 en IDF) et chez les femmes (95,4 contre 84,8 en IDF).
- Avec 60.000 personnes atteintes de diabète, le Val d'Oise est le 2ème département d'IDF après le 93 en nombre et en taux d'évolution de la maladie.
- Le taux de mortalité infantile (3,9) est supérieur au taux national (3,6) et porte notamment sur la mortalité néonatale. Taux le plus élevé après celui du 93.

Caractéristiques Socio-démographiques



Démographie des professionnels de santé

L'assurance d'avoir toujours du travail

Nombre des professionnels de santé libéraux :

871 médecins généralistes libéraux (densité inférieur à la moyenne nationale 74 pour 100 000 hab. contre 81)

838 médecins spécialistes (densité inférieure à la moyenne nationale 71 pour 100 000 hab. contre 115)

Chir.Dentiste : 514

Orthophonistes : 224

Gynécologues : 98

Sages femmes : 52

Pédiatres : 47

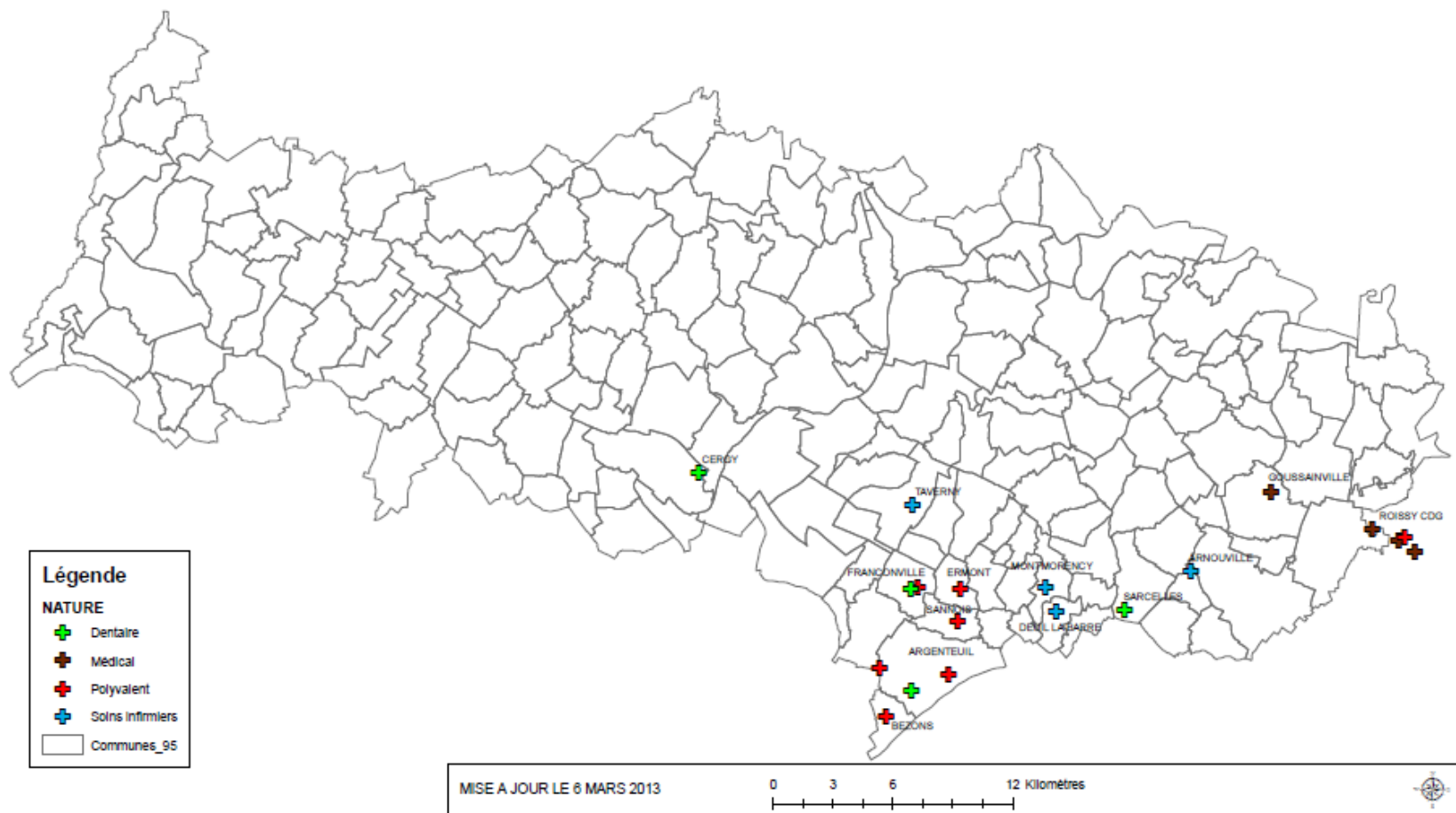
Ophtalmologues : 77

Psychiatres : 71

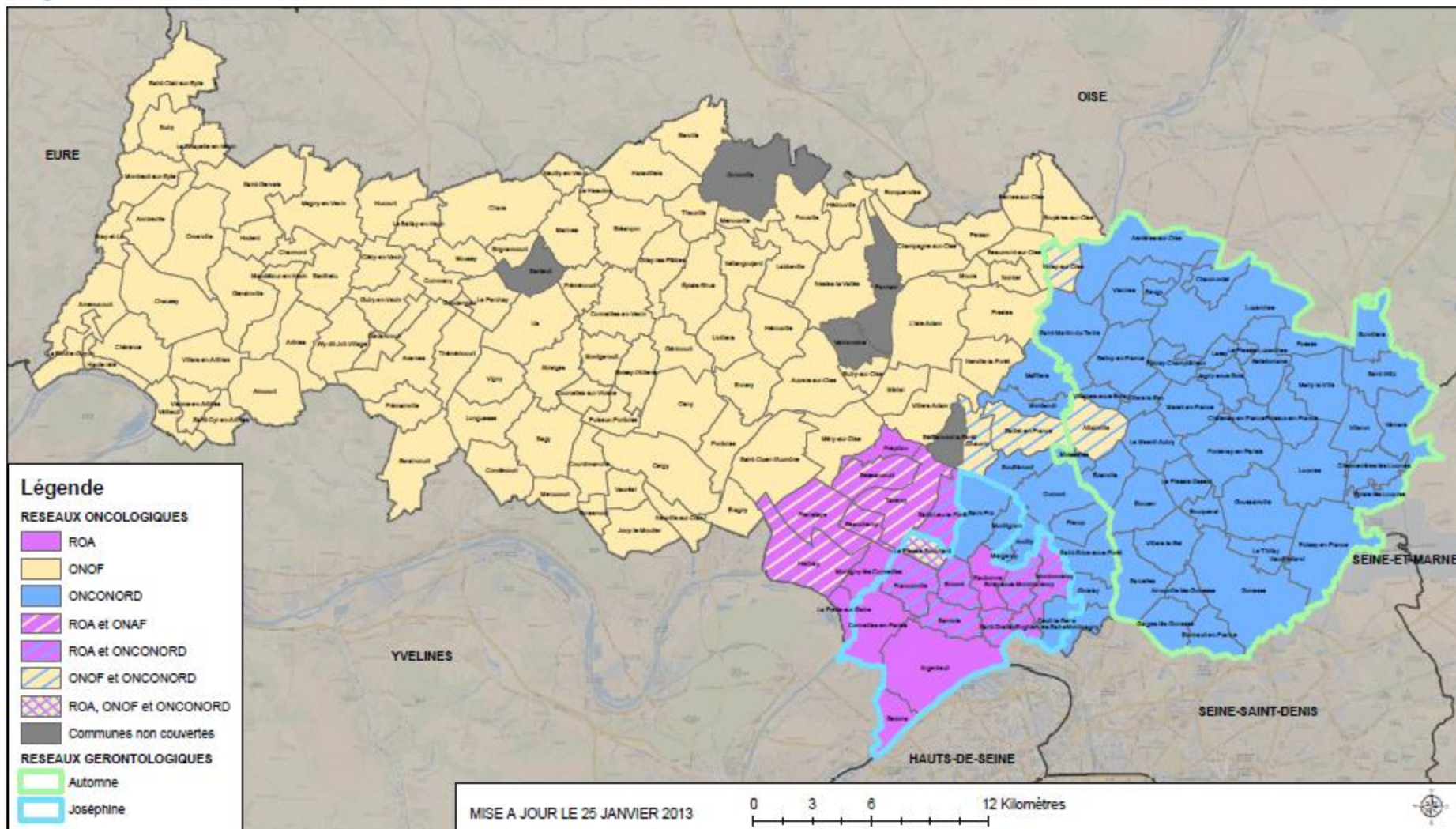
Infirmiers : 642

Masseurs-Kiné : 760

Centres de Santé du Val d'Oise



Délégation territoriale du Val d'Oise





Institut de formation paramédicale

Un département doté en instituts de formation paramédicale pour les jeunes

20 instituts de formation, répartis en :

- 7 IFSI (Institut de formation de soins infirmiers)
- 10 IFAS (Institut de formation d'aides soignants)
- 3 IFAP (Institut de formation aux auxiliaires de puériculture)

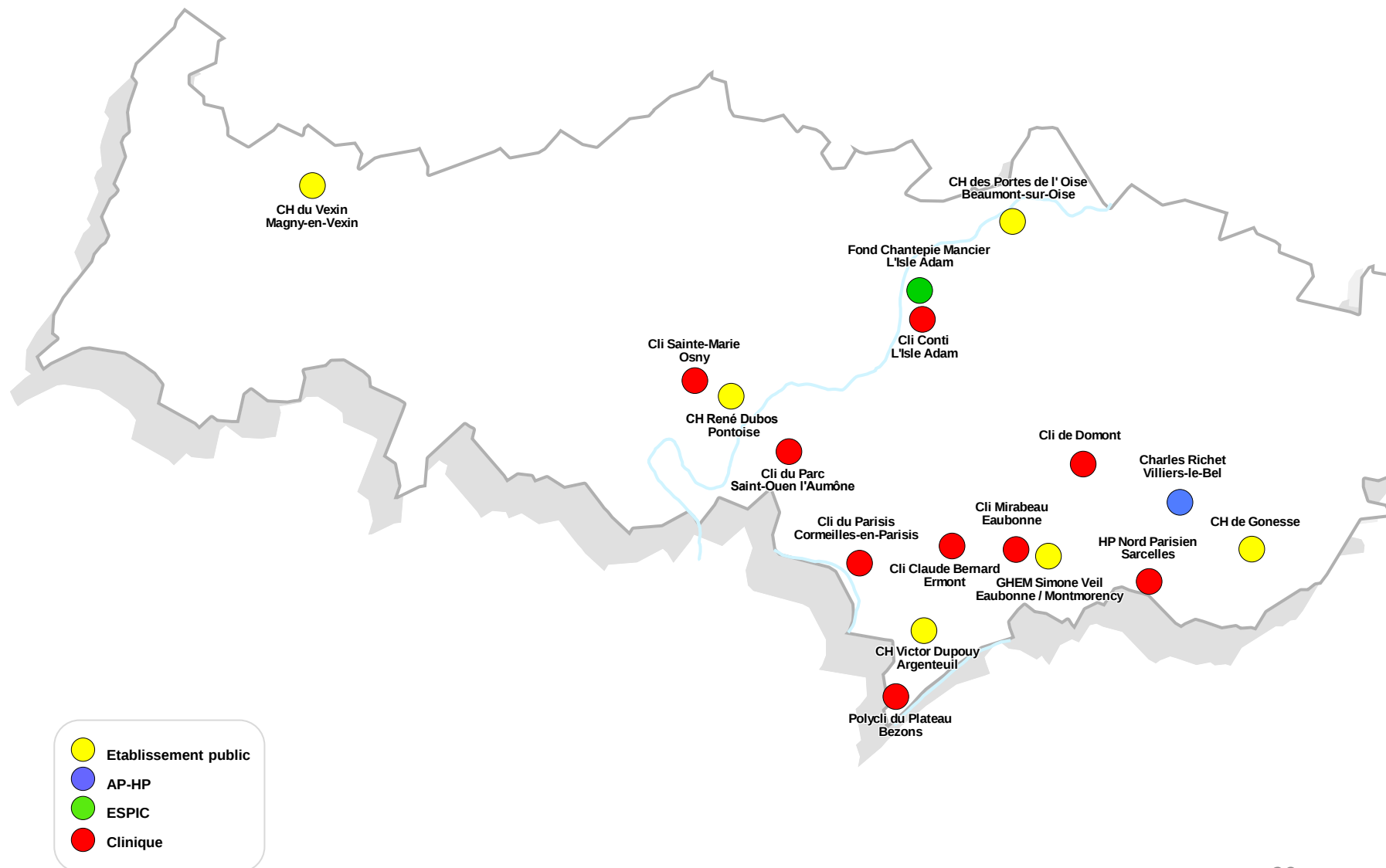


L'offre Hospitalière dans le Val d'Oise

Offre sanitaire départementale : 36 établissements

- 3 931 lits et places en service de courte durée
- 2 079 lits et places en SSR
- 1 350 lits et places en psychiatrie

bien répartie par rapport à l'implantation de la population



Offre de soins : établissements médecine, chirurgie, obstétrique

Un maillage du territoire par les établissements

Établissement médecine, chirurgie, obstétriques (MCO)

- 6 EPS : CH Victor Dupouy Argenteuil, CH René Dubos Pontoise, CH E.Rain Gonesse, CHIPO Beaumont-sur-Oise, GHEM Simone Veil Eaubonne/Montmorency, GHIV Magny-en-Vexin
- 10 Privés : Clinique C. Bernard Ermont, Clinique de Domont, Clinique de Cormeilles en Parisis, Clinique du Parc St Ouen l'Aumône, Clinique Ste Marie Osny, Clinique Mirabeau Eaubonne,, Hôpital Privé Nord Parisien, Polyclinique du Plateau Bezons, Clinique Conti Isle Adam
- 1 ESPIC : Fondation Chantepie Mancier Isle Adam

Offre de soins : Les Soins de Suite et Réadaptation

De nombreux établissements :

- 4 EPS : CH Victor Dupouy Argenteuil, GHEM Simone Veil Eaubonne/Montmorency, CH E.Rain Gonesse, GHIV Magny-en-Vexin, CH René Dubos Pontoise
- 5 ESPIC : Hôpital Enfants Margency, Fondation Chantepie Mancier Isle Adam, Clinique Ennery, CRRF La Chataigneraie Menucourt, CMP J.Arnaud Bouffemont
- 14 privés : Hôpital le Parc Taverny, Clinique du Château Herblay, Clinique des Sources Montmorency, Clinique Champ Notre Dame Taverny, Clinique Korian Le Pont Bezons, Clinique Mirabeau Eaubonne, Hôpital C.Richet Villiers Le Bel, HPNP Sarcelles, Hôpital La Roche Guyon, CH Carnelle St Martin Du Tertre, Clinique de Belloy, Clinique de l'Oseraie Osny, Centre Psychothérapie Osny, Clinique du Parc Saint Ouen l'Aumône

Offre de soins : Les SSR

La réglementation a spécialisé les SSR selon différentes pathologies :

- Personnes Agées : 15 Ets
- Prise en charge cardio-vasculaire : 2 Ets
- Cancérologie : 7 Ets
- Addictologie : 2 Ets
- Locomoteur : 9 Ets
- Soins palliatifs : 7 Ets
- Respiratoire : 3 Ets
- Système nerveux : 10 Ets
- Digestif : 2 Ets
- Etat Végétatif Chronique et Etat Pauci relationnel (EVC-EPR) : 3 Ets



Offre de soins : La psychiatrie

5 Etablissements publics : CH Pontoise, CHIPO, GHEM, CH Argenteuil, CH Gonesse.

3 ESPIC : HDJ La Mayotte, HDJ Les Vignolles, CMP Jacques Arnaud.

6 Privés : Clinique les Orchidées, Clinique d'Orgemont, Clinique de l'Ermitage, Clinique du Parc, Centre Psychothérapie d'Osny, Maison Hospitalière de Cergy



Offre de soins : la psychiatrie

Dans le PRS, la santé mentale est une priorité clairement mise en avant, avec pour le département des projets d'envergure clairement identifiés pour les enfants, les adolescents et les adultes.

Renforcer les liens entre offre de soins et le médico-social

L'offre en psychiatrie est par ailleurs complétée par les structures médico-sociales telles que :

Pour les enfants :

- Les CAMPS (Centres d'action médico-sociale précoce, pour le diagnostic des handicaps de 0 à 6 ans)
- Les CMPP (Centre médico-psycho-pédagogiques)
- Les IME (Instituts médico-éducatifs)
- Les SESSAD (Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile)
- Les ITEP

Pour les adultes :

- Les MAS (Maison d'accueil spécialisé), les FAM (Foyers d'accueil médicalisé),
- Les Foyers d'hébergement, les ESAT (Etablissement s et services d'aide par le travail), les GEM (Groupement d'entraide mutuelle ...)

Offre de soins : les établissements médico-sociaux

Concernant les personnes âgées :

- 76 EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour personnes Agées Dépendantes) soit 6 866 Places installées (dont 121 places d'accueil de jour, 46 Places d'hébergement temporaire et 6 699 places d'hébergement permanent)
- 13 SSIAD (Services de soins infirmiers à domicile) soit 1 249 Places (dont 84 Places pour adultes handicapés), 1 SSIAD de nuit
7 équipes spécialisées Alzheimer à domicile (ESA)
- 3 CLIC (Centre de liaison, d'information et de coordination gérontologique)
- 2 Maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer (MAIA)

Offre de soins : les établissements médico-sociaux

Structure pour Enfants handicapés : 3-21 ans

- 3 CAMPS (Centre d'Aide Médico-Psychologique) : 620 places
- 13 CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique)
- 1 IEM (Institut d'Education Motrice) : 120 places
- 2 Services de placement Familial Spécialisé : 68 places
- 13 SESSAD (Service Education Spécialisée et de Soins à Domicile) : 522 places
- 4 ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique) : 296 places
- 16 IME (Institut Médico-Educatif) : 1 037 places



Offre de soins : les établissements médico-sociaux

Structures Adultes handicapés, principalement en accueil externe, la gestion est majoritairement associative, répartis de la façon suivante :

- 11 MAS : 458 places
- 6 FAM : 164 places
- 3 SAMSAH (Service d'accompagnement médico-social adultes handicapés) : 135 places
- 19 ESAT : 1 767 places



Offre de soins : les établissements médico-sociaux

Structures pour PDS(Personnes à Difficultés Spécifiques):

- 3 ACT (Appartement de Coordination Thérapeutique) : 66 places
- 6 CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) : 9 places d'hébergement
- 1 CAARUD (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues)

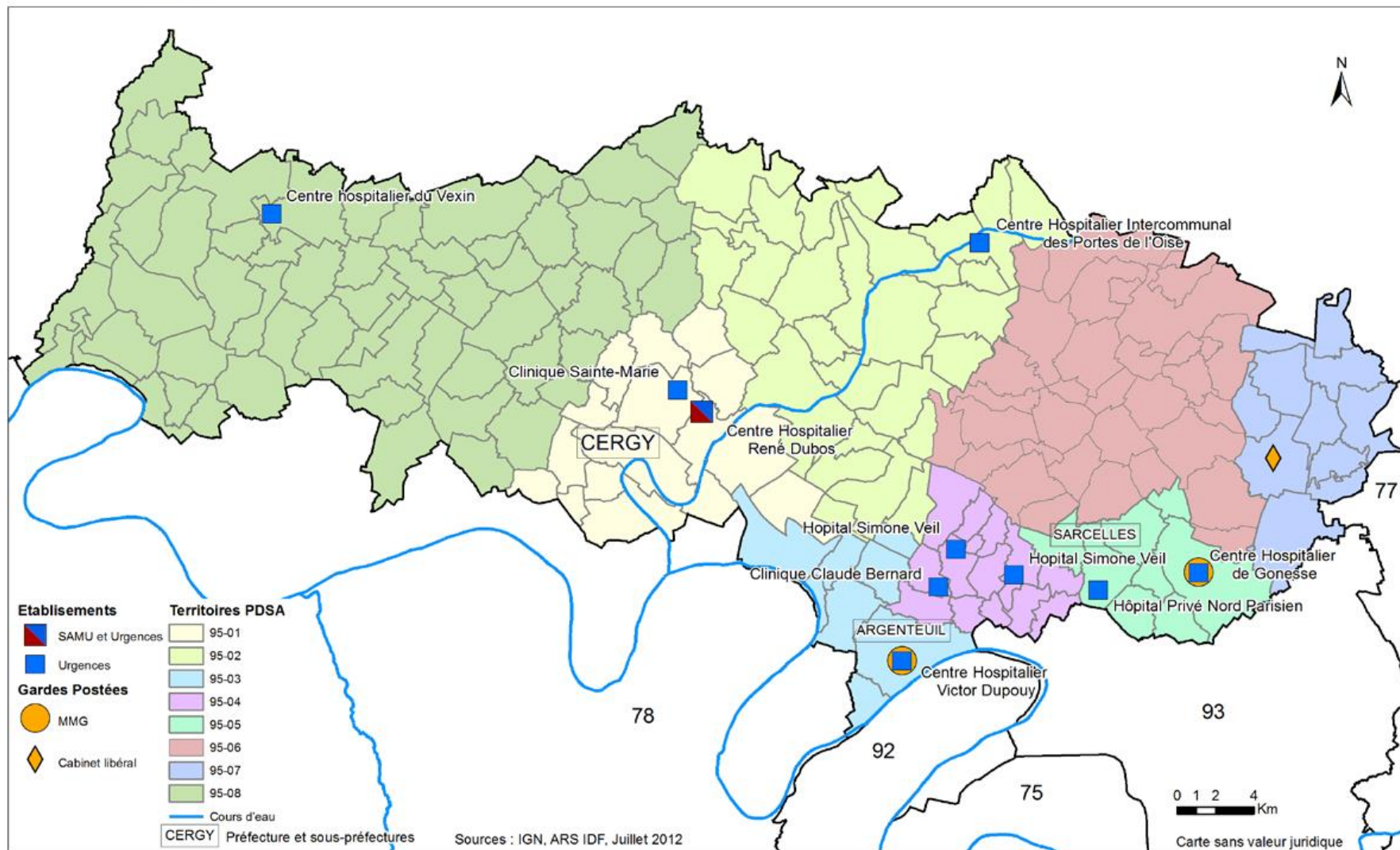


Permanence des Soins

En Ambulatoire : SAMU, Centre 15, Régulation médicale, Effecteurs fixes, Effecteurs mobiles

En Etablissement de Santé : Organisation en trois territoires pour la chirurgie viscérale et digestive adulte ainsi que pour la chirurgie orthopédique et traumatologique adulte

Territoires PDSA du Val d'Oise pour les effecteurs postés et mobiles
pour les débuts de nuit (20h-24h), samedis (12h-20h)
dimanches, jours fériés et ponts mobiles (8h-20h) durant toute l'année



La prise en charge des urgences en établissements de santé

Parité public-privé

6 établissement publics (état des lieux 11/2011)

- René Dubos à Pontoise : 80 231
- Victor Dupouy à Argenteuil : 58 788
- E.Rain à Gonesse : 45 172
- Simone Veil à Eaubonne/Montmorency : 52 612
- Vexin à Magny-en-Vexin : 8 640
- CHIPO à Beaumont-sur-Oise : 61 507

La prise en charge des urgences en établissements de santé

3 établissements privés autorisés

- Clinique Ste Marie Osny : 25 740
- HPNP Sarcelles : 18 028
- Clinique C.Bernard Ermont : 16 824



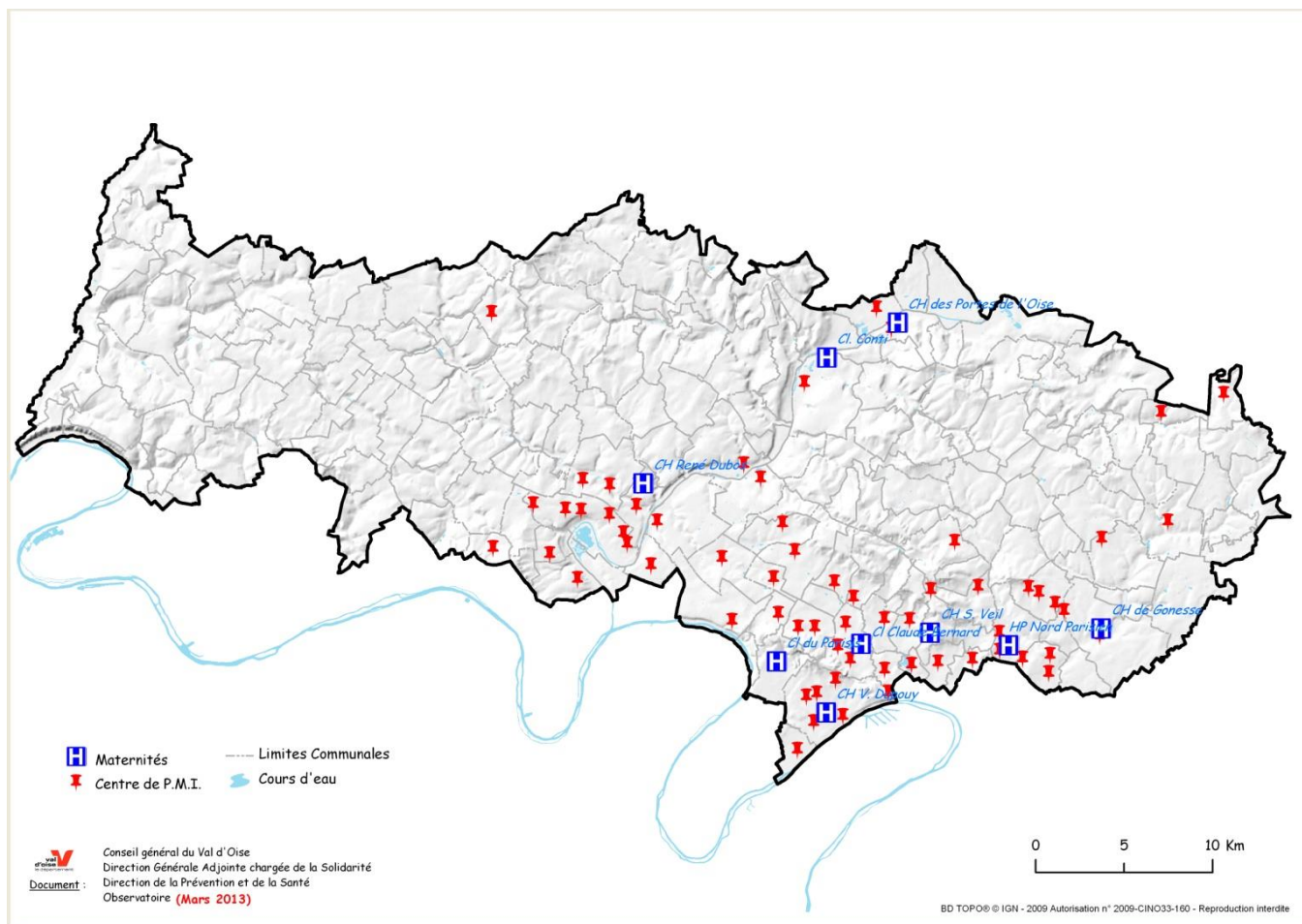
La prise en charge des urgences en ville

La permanence des soins pour les pharmacies :

- 364 officines de pharmacies couvrent toutes les communes du territoire
- 3 179 habitants par officines
- 10 secteurs

Un service de garde : les dimanches et jours fériés sur secteurs, de nuit sur secteurs

Maternités et PMI



Outil à disposition

Des conventions avec l'Assurance Maladie

Définition de zones géographiques en fonction du nombre de professionnels de santé implantés, allant de zones sur-dotées à très sous-dotées, en contre partie d'aides spécifiques.

- ***Médecins / zonage pluri professionnel***

zones déficitaires : Bezons, Garges-les-Gonesse, Goussainville

**Les aides pour l'installation dans les zones déficitaires
Option démographique (Assurance Maladie)**

-Pour les médecins exerçant en groupe :

- aide à l'activité : 10 % des honoraires sans dépassement dans la zone (jusqu'à 20 000 euros).
- aide à l'investissement : 5 000 euros par an pendant 3 ans

-Pour les médecins membres d'un pôle de santé :

- aide à l'activité : 5 % des honoraires sans dépassement dans la zone (jusqu'à 10 000 euros).
- aide à l'investissement : 2 500 euros par an pendant 3 ans

**Et d'autres aides versées par les collectivités territoriales,
exonérations, ...**

Outils à disposition

- **Zonage Infirmiers**

pas de zone très sous dotée

4 zones sur dotées : Fosses, Goussainville,
Marines, Sannois

Les aides pour l'installation dans les zones « très sous dotées »

(Assurance-Maladie)

Contrat incitatif infirmiers :

- Participation aux équipements et fonctionnement de 3 000 euros par an pour une durée de 3 ans maximum.
- Participation aux cotisations sociales obligatoires

- **Zonage Masseurs-kinésithérapeutes**

pas de zone très sous dotée ni sous dotée

pas de zones sur dotées en Ile-de-France

Les aides pour l'installation dans les zones sous dotées et très sous dotées (Assurance-Maladie)

Contrat incitatif masseurs kinésithérapeutes:

- Participation aux équipements et fonctionnement de 3 000 euros par an pour une durée de 3 ans maximum.
- Participation aux cotisations sociales obligatoires

Outils à disposition

- **Zonage Sage-femme**

1 zone sans sage femme : Chennevieres-les- Louvres, Epiais-les-Louvres , Roissy-en France, St Witz, Survilliers, Viarmes, Villeron.

2 zones très sous dotées : Zone d'emploi de Saint-Denis et du Mantois

pas de zones sur dotées en Ile-de-France

Les aides pour l'installation dans les zones sans sages-femmes, sous dotées et très sous dotées (Assurance-Maladie)

Contrat incitatif sages femmes:

- Participation aux équipements et fonctionnement de 3 000 euros par an pour une durée de 3 ans maximum.
- Participation aux cotisations sociales obligatoires

- **Zonage Orthophonistes**

11 zones très sous dotées :

Argenteuil, Beaumont -sur-Oise, Fosses, Garges les Gonesse, Bonneuil, Gonesse, Goussainville, Vallée du Sausseron, Magny-en Vexin, Marine, Viarme.

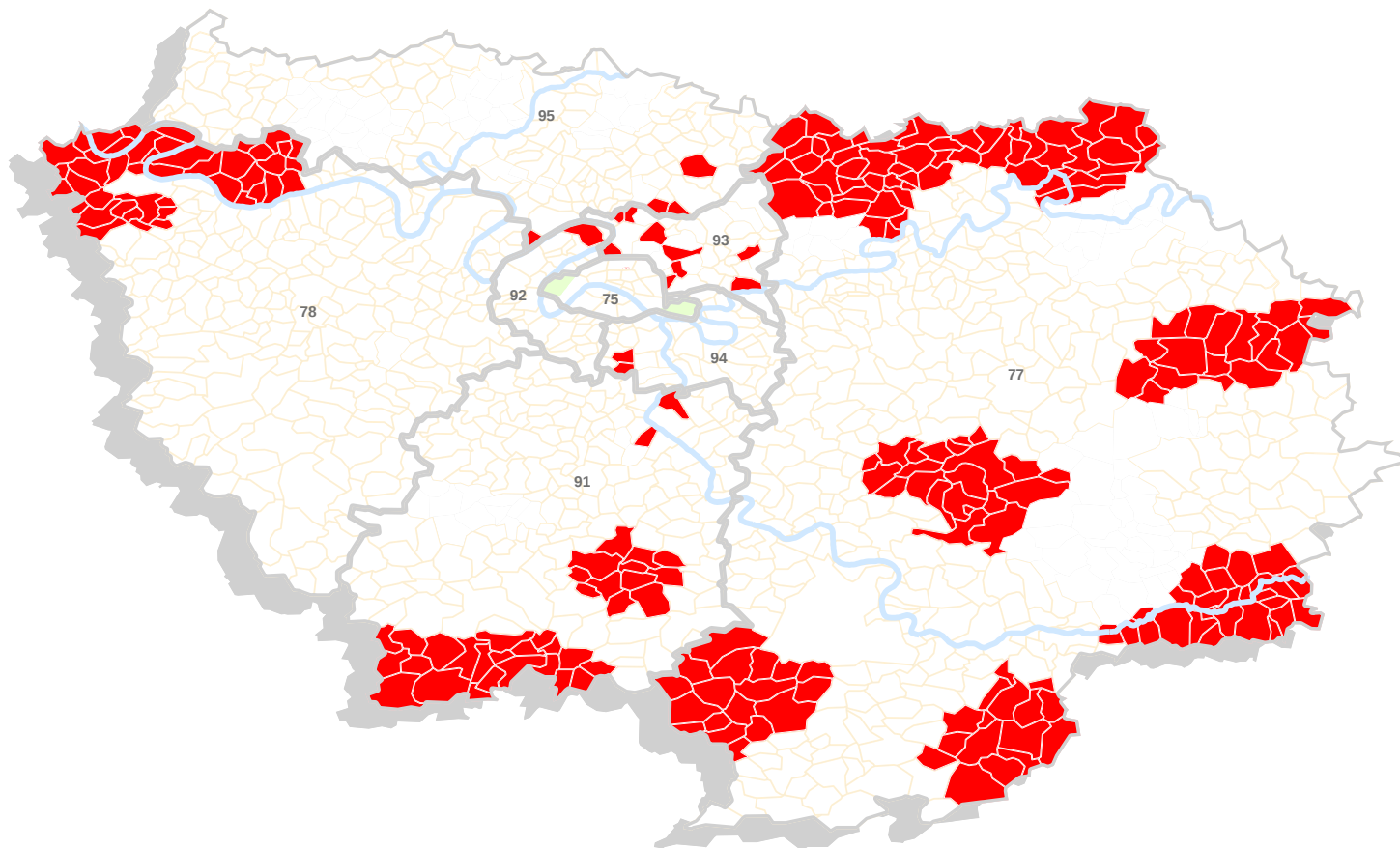
2 zones sur dotées : Eaubonne, Fontenay-en-Parisis

Les aides pour l'installation dans les zones très sous dotées (Assurance-Maladie)

Contrat incitatif orthophonistes:

- Participation aux équipements et fonctionnement de 1 500 euros par an pour une durée de 3 ans maximum.
- Participation aux cotisations sociales obligatoires
- Pas de limitation à l'installation mais incitation au changement de zone

Définition des zones déficitaires en Ile-de-France – Volet ambulatoire du SROS





Outils à disposition

Des contrats locaux de santé signés par le Préfet, le Maire et l'ARS

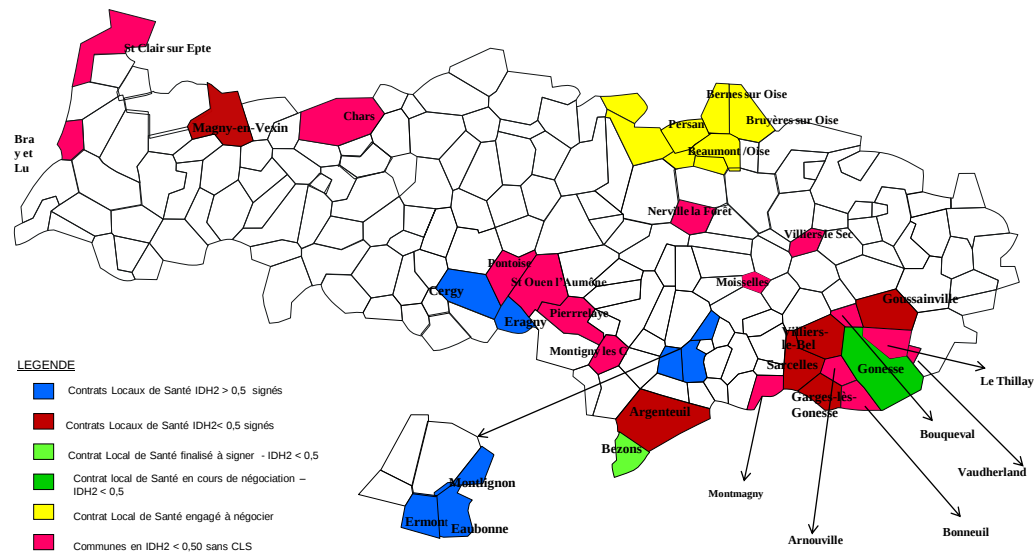
Ils permettent de mobiliser les acteurs et de consolider les partenariats locaux autour d'un projet commun. Ils créent des synergies pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Dans le Val d'Oise, 9 CLS ont été signés en 2012, 2 vont prochainement être signés, 1 est en cours de négociation.

Contrats Locaux de Santé

Contrats Locaux de Santé

Bilan au 31 janvier 2013



Outils à disposition

- Les MSP et NMR
- Les permanences locales d'aide à l'installation
- La journée exercer en Val d'Oise

Sites d'information

- La plateforme d'appui aux professionnels de santé : www.iledefrance.paps.sante.fr
- Contact territorial : ars.dt95.ambulatoire@ars.sante.fr